

PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX

Un lien renforcé entre agriculture et territoires

Les Chambres d'agriculture ont voté lors de la dernière session de l'année 2015, une délibération pour s'engager collectivement dans le développement des projets alimentaires territoriaux, véritable entrée pour relier davantage agriculture et territoires. La Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire œuvre ainsi depuis plusieurs années à cette dynamique avec ses partenaires locaux et dans le cadre d'une mutualisation régionale Pays de la Loire.

Les projets alimentaires territoriaux ont été introduits dans la loi d'avenir agricole (voir article de la revue 1047 page 38). Ces projets de territoire ont pour objectif de valoriser l'ancrage territorial de l'alimentation, en favorisant la structuration de filières locales. Cette dynamique économique est aujourd'hui stimulée par l'approvisionnement local de la restauration collective, le gouvernement souhaitant l'exemplarité dans les cantines publiques. Il s'agit d'ailleurs d'un objectif repris par quasiment tous les candidats aux élections régionales. Lors de la dernière session de l'année, les Chambres d'agriculture ont voté une délibération pour s'engager collectivement dans le développement de ces projets alimentaires territoriaux, qui sont pour elles une véritable entrée pour relier davantage agricultures et territoires. A travers ces projets, les Chambres d'agriculture souhaitent notamment :

- Valoriser l'agriculture sur tous les types de débouchés au travers de l'alimentation et de l'ancrage territorial ;
- Prendre en compte les attentes des consommateurs ;
- Favoriser les échanges et le dialogue entre le monde agricole et la société pour améliorer la compréhension réciproque ;
- Construire des relations de partenariat durable avec les collectivités et les filières de production.



CAMPAGNE DE PROMOTION DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE EN 2015





Dans le Maine-et-Loire, la Chambre d'agriculture travaille depuis plusieurs années en étroite collaboration avec les collectivités et les autres acteurs du département pour développer l'approvisionnement local des cantines, et plus largement structurer différentes filières locales.

Parmi les différentes démarches portées par la Chambre d'agriculture, on retrouve la création et l'animation du Réseau LOCAL. Fondé par la Chambre d'agriculture, avec le Conseil Départemental et l'AMF, ce réseau fédère aujourd'hui plus de 500 membres dans le département. Son rôle majeur est de mettre en réseau et en synergie les différents acteurs concernés, en valorisant leurs savoir-faire et outils existants.

Les acteurs ont ainsi appris à se connaître, à comprendre les rôles, les attentes et les contraintes de chacun, facilitant ainsi le montage de projet en commun. ●

CAMPAGNE DE PROMOTION DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE RÉGIONALE EN 2015



ATELIER CUISINE DANS LE CADRE DE L'ÉVÉNEMENT BIEN DANS MON ASSIETTE



ANIMATION LOCAVORES



UNE DYNAMIQUE DE REVALORISATION DE L'ÉCONOMIE LOCALE

Interview de **Marie Jo HAMARD**

Présidente de la Communauté de communes de Pouancé-Combrée, vice-présidente du Conseil départemental en charge de la commission de l'Environnement et du Cadre de vie.

Quels sont les acteurs concernés par les PAT ?

Ces acteurs sont très nombreux, il y a bien entendu à la base les producteurs agricoles, les consommateurs, les col-

lectivités territoriales, les Chambres d'agriculture, les transformateurs, les responsables de restauration collective, les associations, les distributeurs, la Chambre de Commerce, les commerces alimentaires et bien plus encore...

Qu'est-ce qui motive les consommateurs et les habitants des territoires à s'intéresser à ces programmes ?

Ces programmes nous permettent d'entrer dans une démarche de valorisation des ressources locales au travers de la production agricole et en même temps de pouvoir recentraliser et redynamiser localement certaines productions. L'objectif est d'obtenir un véritable impact économique sur l'emploi et le tissu rural. Il me paraît essentiel pour les territoires de pouvoir se réapproprier ses propres ressources dans le cadre d'une dynamique économique et de valorisation locale.

Ce genre de programme permet-il de créer un lien entre agriculture et territoire ?

Absolument, ceci est intimement lié et je crois qu'il faut que chacun redécouvre les spécificités et les particularités de l'un et de l'autre pour pouvoir jouer de fa-

çon optimale de nos complémentarités. En partenariat avec la Chambre d'agriculture nous avons ainsi organisé plusieurs événements de découverte des produits locaux, avec visites de fermes pour le grand public et les consommateurs. Ce genre de démarche ne peut être que favorable au rapprochement des habitants et assure une certaine cohésion territoriale.

Quelles est la gouvernance optimale pour pouvoir piloter ce type de programmes ?

Je crois qu'il n'y a aucun schéma établi. Toutes les initiatives ne sont pas forcément portées, accompagnées et soutenues, partout, de la même manière, et par les mêmes personnes. Néanmoins le but est de rassembler tous les acteurs autour de la même table pour en assurer la réussite. Il faut nécessairement que les agriculteurs soient complètement impliqués dans cette démarche et qu'ils soient reconnus et valorisés au travers de leurs productions. Les collectivités, les Chambres d'agriculture, les associations de producteurs et ou de consommateurs ont véritablement un rôle d'accompagnement, de coordination, d'appui ou de fédération à jouer dans cette dynamique, même si elles n'occupent pas forcément le rôle de maître d'œuvre ou d'ouvrage, en portant directement l'action. ●

SOIRÉE SPECTACLE « SHOW DEVANT » AVEC LE CHEF DAVID MARTIN QUI A CUISINÉ SUR SCÈNE DES RECETTES À BASE UNIQUEMENT DE PRODUITS LOCAUX





ANIMATION AUTOUR DE L'ÉLEVAGE
ÉVÈNEMENT BIEN DANS MON ASSIETTE

L'ALIMENTATION DE PROXIMITÉ, UNE NOTION PLUS LARGE QUE LES CIRCUITS COURTS

Interview de Laurent LELORE

Président du pôle territoire et développement durable à la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire et de l'antenne locale du Segréen

Quels sont les enjeux des PAT pour les agriculteurs et les territoires ?

Les projets alimentaires territoriaux ont tout d'abord pour effet de recréer du lien entre agriculteurs et consommateurs. Le second objectif est de favoriser l'obtention d'une plus grande valeur ajoutée sur les exploitations agricoles locales, départementales, voire régionales en limitant aussi le nombre d'intermédiaires. Il s'agit par ailleurs d'approvisionner la restauration hors domicile en produits locaux, ce qui renvoie à la notion de circuits courts auxquels il importe également d'intégrer les filières qualifiées de longues. Nous savons en effet pertinemment qu'il sera difficile à des agriculteurs de répondre à certaines demandes, du fait de contraintes de volumes et/ou de l'éloignement des points de livraison, alors que nous bénéficions d'industries agro-alimentaires qui transforment et valorisent nos produits et en ont pleinement la capacité. Nous travaillons donc plus dans le cadre des PAT sur le concept de proximité que véritablement de circuits courts.

Quelle est la meilleure échelle pour engager de tels projets ?

Je pense que ceci est très variable en fonction de la dimension du projet et de son aire d'intervention. Pour les PAT, l'échelle Communauté de Communes me semble l'échelle minima. Pour les actions, il arrive ainsi que de micro-projets se développent à l'échelle d'une

commune ou d'une communauté de commune, d'un «Pays», ou plus largement d'agglomérations, du département de la région etc. L'échelle se détermine en fait par la mesure du nombre d'acteurs mobilisables sur le projet et du type et des caractéristiques de débouchés (volumes, régularité..).

Comment peut-on valoriser auprès des consommateurs les bénéfices de l'approvisionnement local en termes de santé, nutrition, emplois, impacts environnementaux etc. ?

Un certain nombre de consommateurs et de citoyens expriment cette volonté de retrouver dans leur alimentation cette notion de proximité. Cette attitude génère souvent pour eux, un sentiment d'assurance de qualité, de traçabilité et de respect environnemental. Il ne faut pas pour autant que cela stigmatise les producteurs de masse qui représentent aussi une place importante, en termes de part économique et d'occupation du territoire. L'avantage des circuits de proximité est de donner à l'agriculteur ou au groupement d'agriculteurs l'opportunité de dialoguer plus facilement avec le consommateur ou l'acheteur final, d'exprimer ainsi les contraintes techniques et agronomiques des productions et de valoriser les avantages de la proximité (emplois, moindre kilométrage de livraison, mode et qualité de production). Les collectivités peuvent également être sensibilisées

à la réduction du gaspillage alimentaire. La diminution des portions en viande par exemple permet d'intégrer des aliments de meilleure qualité (bio, label) et de proximité tout en contenant les budgets. Cela contribue au maintien de l'emploi, du tissu rural et de l'économie locale (producteurs, transformateurs abattoirs...). Tout ceci est bien le fruit d'un accompagnement et d'une sensibilisation de chacun des acteurs du territoire. L'aspect de communication n'est donc pas non plus un volet à négliger. ●



© Olivier Calvez

LES CHAMBRES APPRÉCIÉES POUR LEURS MULTI-COMPÉTENCES

Interview de **Vincent BOUDET**

Conseiller en développement territorial
Antenne locale de la Chambre d'agriculture 49
Comité régional de développement agricole des Mauges



Quel rôle peut jouer la Chambre d'agriculture dans le pilotage et l'animation des projets alimentaires territoriaux ?

Notre Chambre d'agriculture travaille depuis plusieurs années sur ce qu'on appelait alors les démarches alimentaires territoriales recherchant une complémentarité entre les filières courtes et les filières longues de proximité de qualité tracées. Les Chambres d'agriculture trouvent ici toute l'ampleur de leur rôle et de leur mission dans la recherche d'une adéquation territoriale entre l'offre de productions agricoles locales de qualité (agriculture biologique, labels...) et la demande. Il s'agit à la fois de favoriser l'adaptation de diverses productions agricoles aux attentes des différents types de consommateurs mais aussi de faire en sorte que les acheteurs prennent bien en considération les contraintes et les problématiques de production auxquelles sont soumis les agriculteurs.

Les Chambres ont, par ailleurs, des compétences en termes d'expertises, mais aussi de management de projets. Elles ont donc la faculté de mettre en oeuvre une animation territoriale efficace, sous tendue par la réalisation d'un important travail de réseau et la mobilisation des liens tissés entre les principaux acteurs de l'agriculture, les élus locaux et les différents opérateurs présents sur le territoire. Cela nous permet de favoriser la mise en place de projets partagés par tous et d'utiliser des outils d'aides à la décision, de communication ou de priorisation d'actions qui ont été formalisés et dont l'efficacité est attestée. Nos

aptitudes sont aussi incontestables en termes de prospectives territoriales, c'est à dire notre capacité à effectuer une projection à plus ou moins long terme sur l'évolution des bassins de consommation, mais aussi de la production agricole et de ses filières. Nous sommes enfin également reconnus pour nos expertises techniques, sur un éventail de sujets très variés comme les problématiques des circuits courts, la production fermière, d'environnement, d'énergie... Toutes ces compétences sont renforcées par une parfaite connaissance des différentes filières agricoles tant en élevage, qu'en productions végétales et par la mise en place de partenariats avec les autres acteurs (partenariat avec les CCI sur le volet commerces de proximité par exemple).

Les Chambres peuvent donc être pleinement associées et jouer un rôle d'animation prépondérant, même si souvent le porteur de projet demeure une collectivité locale. Elles peuvent être également simples facilitateurs de démarches alimentaires locales, comme par exemple pour l'introduction de produits locaux dans la restauration collective de crèches, d'établissements scolaires, d'EHPAD etc.. Notre expérience est

également mise à contribution pour le volet communication et animation vers le grand public ou la participation à des événements comme, « les semaines du goût », des soirées spectacles sur les circuits alimentaires de proximité, l'opération « Bien Dans Mon assiette », la mise en place de Marchés de Producteurs de Pays, la construction de l'animation locavore ou diverses manifestations locales.

Sur quels types de financements pouvez-vous vous appuyer ?

D'abord sur les collectivités locales porteuses des différents projets mais aussi sur diverses autres sources dont au niveau européen les fonds stratégiques LEADER, au niveau national des appels à projets émanant des ministères, comme le plan national alimentation et/ou les appels à projets « zéro déchet zéro gaspillage » ou au niveau régional le Fonds régional d'études stratégiques etc. La Chambre d'agriculture peut également contribuer à quelques types d'actions sur ses fonds propres plutôt en amont sur des actions de recherche et de développement (réflexion stratégique, création d'outils). ●

La logique de ces programmes alimentaires territoriaux est de passer d'une logique d'actions souvent ponctuelles ou de micro projets à un développement plus structuré de l'alimentaire sur le territoire. Ceci ne remet pas en cause mais conforte totalement l'existant. Il s'agit pour la Chambre d'agriculture de jouer un rôle fédérateur pour contribuer à partir de multiples initiatives à la construction d'un développement cohérent.



**DRIVE FERMIER
BIENVENUE À LA FERME**

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL UN AXE STRATÉGIQUE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

par **François BEAUPÈRE**

Président de la Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire

36

En Maine-et-Loire le Projet alimentaire territorial (PAT) fait partie des axes stratégiques de la Chambre d'agriculture. Avant qu'il n'existe sous cet intitulé, c'est à dire en 2007 sous le mandat de Jean-François Cesbron, nous avons en effet d'ores et déjà la très forte volonté de favoriser cette démarche d'approvisionnement local. Cela nous a semblé, en effet, très naturel, dans un département et une région comme les nôtres où l'ensemble des filières de productions agricoles sont représentées. Nous considérons ce concept de proximité à tous les niveaux, c'est-à-dire celui de la commune, du canton, du département, de la région. Il s'agit de recentrer la consommation sur les productions du territoire. Cela se concrétise notamment par l'importante implication de nos Chambres d'agriculture dans la mise en œuvre de partenariats et le développement d'un maximum de synergies avec les différents acteurs territoriaux (producteurs, transformateurs, responsables d'établissements scolaires et bien entendu élus politiques). Nous avons ainsi créé, avec l'Association des maires du Maine-et-Loire et le Conseil départemental, « Le Réseau LOCAL Anjou », qui prend ici toute sa place et sa valeur. Le département de la Vendée nous a rejoint en 2015 en créant son propre Réseau LOCAL. La Sarthe et la Mayenne devraient suivre prochainement. Nous avons également mené en 2013-2014, dans le cadre de ce que l'on appelait

à l'époque des schémas alimentaires de proximité, deux démarches alimentaires territoriales d'envergure sur des zones test, actuellement toutes les deux en actions. Il s'agissait, dans un premier temps de recenser la diversité, la capacité volumétrique, la régularité, la saisonnalité, les flux, les différents modes de production ainsi que les outils de transformation de ces territoires et de les mettre en regard avec les structures et bassins de consommation qu'il s'agisse de consommateurs individuels, d'écoles, de maisons de retraite etc. Plus récemment nous avons également promu auprès de la région Pays-de-la-Loire l'intérêt de disposer d'un seul outil internet intitulé « approximite.fr ». Ce site permet notamment de repérer les lieux de vente et d'approvisionnement pour chaque type de produits. Dans un second temps une ambition et un plan d'actions ont été élaborés et partagés avec les acteurs locaux. La Chambre d'agriculture de Maine-et-Loire accompagne enfin le e-commerce avec la création d'un drive fermier dirigé par le réseau Bienvenue à la ferme. Il contribue à notre dispositif d'approvisionnement de l'agglomé-

raion d'Angers où nous accompagnons également trois magasins de producteurs.

Sur l'ensemble de ces actions nous mobilisons ainsi quatre personnes à temps plein particulièrement compétentes et formées pour poursuivre l'ensemble de ces missions. ●



© Olivier Calvez

Coordination : Isabelle Froux, Chambres d'agriculture France, Service Territoire Alimentation Forêt, Antoine Besnard, chef du Pôle Territoire et Développement Durable Chambre d'agriculture Maine et Loire, Cécile DUJOLS, responsable communication, Chambre d'agriculture de Maine et Loire. Propos recueillis par Victor Siméon, Chambres d'agriculture France, service Communication.